

# INAMI

Institut National d'Assurance Maladie • Invalidité

## SERVICE DES SOINS DE SANTE

Direction Recherche, Développement et  
Promotion de la Qualité

E-mail: [rdq@inami.fgov.be](mailto:rdq@inami.fgov.be)

Application web: <https://ehealth.fgov.be/fr/application/applications/ORTHOPRIDE.html>

Bruxelles, le 30 avril 2009

## Enregistrement électronique des données relatives au placement des prothèses de la hanche et du genou

Madame, Monsieur,

L'application ORTHOpride « ORTHOpedic Prosthesis Identification Data » est désormais disponible sur le portail eHealth ([www.ehealth.fgov.be](http://www.ehealth.fgov.be)).

### *ORTHOpride : de quoi s'agit-il ?*

Il s'agit d'une application électronique dans laquelle vous pouvez enregistrer et consulter les données relatives au placement des prothèses de la hanche et du genou. L'encodage de ces informations permettra de constituer un « registre des remplacements articulaires belge ».

### *Un registre: pour quoi faire ?*

- collecter des données permettant aux orthopédistes d'étudier l'épidémiologie et la qualité des soins en matière de placement des prothèses de hanche et de genou (par ex. incidence des interventions primaires, des révisions, des pathologies de la hanche, répartition par âge, causes de révisions, utilisation de ciment, etc.) ;
- disposer d'information sur le type de prothèses qui a été placé chez un patient qui vient en consultation afin de commander, si une révision est prévue, du matériel et des implants de manière appropriée ;
- mesurer la durée de vie des prothèses.

### *Qui a accès à l'application ?*

L'accès à l'application est géré de telle sorte que seuls les médecins spécialistes en chirurgie orthopédique exerçant à l'hôpital y ont accès. Prochainement, les secrétaires mandatés par les médecins pourront également encoder les données dans l'application.

Les données du registre sont sous le contrôle des professionnels qui les ont enregistrées :

- 1) soit comme données personnelles dans le cadre d'un dossier patient et d'une relation thérapeutique ;
- 2) soit comme données anonymisées et agrégées pour des utilisations scientifiques.

*Comment accéder à l'application ?*

Vous devez demander l'accès au gestionnaire local de votre hôpital. Dès que celui-ci vous a été octroyé, vous pouvez accéder à l'application sur le portail eHealth, moyennant une identification via votre carte d'identité électronique.

Si, au sein de votre hôpital, l'application ORTHOpride est la première application sécurisée accessible via le portail eHealth, un gestionnaire local doit être désigné par un représentant officiel de l'hôpital (cf. annexe 1 pour des informations concernant la procédure de désignation du gestionnaire local).

*Quelles données pouvez-vous enregistrer ?*

Vous pouvez enregistrer toutes les données concernant le patient et l'intervention sur la hanche ou le genou : NISS (numéro d'identification à la sécurité sociale) du patient, date de l'intervention, latéralité (gauche ou droit), type d'intervention (procédure primaire ou révision), diagnostic, voie d'abord, prothèse...

*Qui a développé cette application ?*

La SMALS a développé cette application en concertation avec les représentants des chirurgiens orthopédistes (SORBCOT-BVOT) et avec le support de l'INAMI et des organismes assureurs.

*eHealth, en quelques mots...*

La plate-forme eHealth est une institution publique, instituée par la loi, qui vise à promouvoir et à soutenir l'échange électronique et sécurisé de données entre tous les acteurs des soins de santé (médecins, hôpitaux, pharmaciens, patients, ...) tout en respectant la protection de la vie privée et le secret médical. Le but est d'optimiser ainsi la qualité des soins de santé et de réduire les formalités administratives pour tous les acteurs. Le site portail ([www.ehealth.fgov.be](http://www.ehealth.fgov.be)) est un des services de base offerts par la plate-forme eHealth.

Vous trouvez, en annexe 2, le manuel d'utilisation de l'application ORTHOpride.

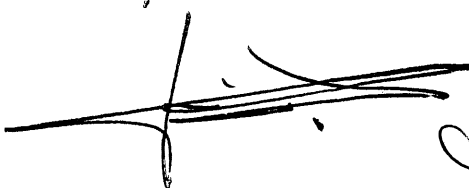
*Des questions ?*

Pour toutes questions sur le fonctionnement de l'application ou sur la désignation du gestionnaire local, veuillez contacter le **Contact Center eHealth** au 02/788.51.55 du lundi au vendredi de 7.00 à 20.00 heures.

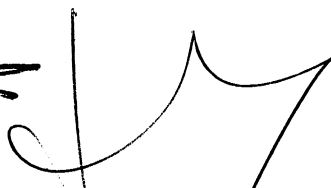
Le Dr Jean-Paul Dercq de la Direction Recherche, Développement et promotion de la Qualité de l'INAMI fera une présentation de l'application lors du Congrès Orthopaedica Belgica 2009 qui aura lieu ces 7 et 8 mai à Charleroi.

Nous vous tiendrons informé via courrier des développements ultérieurs de l'application.

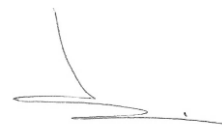
Cordialement



Jo De Cock  
Administrateur général  
INAMI



Dr Ri De Ridder  
Directeur Général  
Service des soins  
de santé  
INAMI



Dr Fernand Van Innis  
Président  
Société Royale  
Belge de Chirurgie  
Orthopédique et  
Traumatologie (SORBCOT)